

RELANCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE(AAO)
N° DNCMP 1.332./F/2017 POUR FOURNITURE DES BANCS PUPITRES, MATERIEL
ET INTRANTS AGRICOLES ET D'ELEVAGE DU CEM RUVUMVU

- Date de publication 04/10/2017
- Date d'ouverture des offres 18/10/2017

1. Objet

La commune SONGA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture

2. Financement du marché

La commune a obtenu de la part du Gouvernement à travers le « FONIC » le financement pour la réalisation des Projets Communaux. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché de fourniture **pour fourniture des bancs pupitres, matériel et intrants du CEM Ruvumvu**

3. Spécification du marché

3.1. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AO N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en trois lots :

1^{er} lot : Achat du matériel et des intrants agricoles et d'élevage

2^{ème} lot : Achat et installation du petit et grand bétail

3^{ème} lot : Fournitures des bancs pupitres

3.3. Les fournitures sont à livrer dans un délai de soixante jours (60jrs).

4. Condition de participation

4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché ;

4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des Règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables et pendant les heures de service, est obtenu par le soumissionnaire à l'adresse ci-dessous : au bureau de la commune Songa

Moyennant le paiement de cinquante mille (50.000FBu) francs burundais : 25. 000 FBu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 25. 000fbu au compte PZ 135 ouvert à la poste de Songa au nom de la Commune Songa.

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au personne responsable des Marchés publics à la commune, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

6. Présentation de l'offre

6.1 Les offres doivent comprendre une caution bancaire de soumission de:

Pour le lot1 :125.000FBU, pour le lot2 :100.000FBu et pour le lot3 :50.000FBU. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

La non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre lors de l'analyse. L'offre doit être paraphée et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

8.1 Toutes les offres doivent être déposées à la commune au plus tard le 18/10 /2017 à 10 heures précises.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 18/10 /2017 à 10h30 en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

Au niveau administratif et technique :

1. la preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. la caution bancaire de soumission suivant le modèle du DAO ;
3. Les statuts du soumissionnaire (personne morale)
4. le certificat d'immatriculation fiscale (NIF)
5. l'attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxe délivrée par l'OBR en cours de validité;
6. le registre de commerce (copie);
7. Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal du commerce;
8. L'adresse fixe et connue du soumissionnaire;
9. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en original et en cours de validité;
10. Les spécifications techniques.

Au niveau financier :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. L'acte de soumission suivant le modèle du DAO ;
3. Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à Songa, le 18/10 /2017
Madame NIYONGERE Dorothée
Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics

